

DÉLIBÉRATION du Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 30/09/2022

Reçu en préfecture le 30/09/2022

Affiché le

ID : 085-218502342-20220923-2022_060A-DE

Ville de Saint-Jean-de-Monts

Saint-Jean-de-Monts

Le vingt-deux septembre deux mille vingt-deux à vingt heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué le seize septembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Véronique LAUNAY, Maire.

Etaient présents :

Mme LAUNAY Véronique, Mme BERTRAND Virginie, M. MILCENDEAU Gérard, Mme PONTREAU Nadine, M. ROUSSEAU Alain, Mme BERNABEN Marie, M. LEROY Bruno, Mme VRIGNAUD Céline, M. BARRAS Stéphane, M. CHARTIER Emmanuel, Mme BURGAUD Laure, M. PORTOLEAU Pascal, Mme PRUVOT Edwige, Mme MILCENT Anne, Mme LOZET Christel, M. CAILLAUD Daniel, Mme PONTOIZEAU Nadia, Mme LIZÉ-MICHAUD Murielle, M. MATHIAS Yves, M. EVEILLÉ Pierre-Jean, Mme RIVIÈRE Amélie, M. LEPLU Christian, Mme CUCINIELLO Gaëlle et M. HOREAU Vincent.

Absents :

M. CRETON Jean-Claude et Mme ROBERT DUTOUR Diane

Absents ayant donné procuration :

M. CHARRIER Miguel, M. JOLIVET Grégory et M. BÉTHUS Jacky

A été désignée secrétaire :

Mme RIVIÈRE Amélie

Services Techniques Municipaux

DÉLIBÉRATION N°2022_060A DU 22 septembre 2022

OBJET : Marché de service relatif à la prestation d'assurance pour les besoins de la Ville de Saint-Jean-de-Monts – Signature des marchés de services

VU le code de la commande publique et notamment ses articles L. 2124-1, L. 2124-2, R. 2161-2 à R. 2161-5 ;

VU le budget primitif ;

VU la mission d'étude et de conseil en assurances confiée à la Société PROTECTAS, dont les bureaux sont situés 1. rue du Château au Grand Fougeray (35), en janvier 2022 ;

VU l'avis d'appel public à concurrence transmis pour publication au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) et au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) le 17 mai 2022 ;

VU le rapport d'analyse des offres ;

VU le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres en date du 1^{er} septembre 2022.

Rapporteur : M. Gérard MILCENDEAU, adjoint au Maire.

EXPOSÉ

Les marchés actuellement en cours arrivant à échéance le 31 décembre 2022, la Commune de Saint-Jean-de-Monts a engagé une nouvelle procédure de consultation portant sur la souscription de contrats d'assurance. Une mission d'étude et de conseil en assurances a été confiée préalablement à la Société PROTECTAS (35 – Le Grand Fougeray).

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis pour publication au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) et au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) le 17 mai 2022 pour la réalisation des prestations, réparties en 4 lots et attribuées par marchés séparés. Les documents de la consultation ont été mis à disposition des candidats sur le profil acheteur.

La consultation a été lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert, conformément aux articles L. 2124-1, L. 2124-2, R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

À l'issue de la procédure, 4 candidats ont remis une proposition dans les délais par voie dématérialisée. Les candidatures, au vu de leur conformité, ont été admises.

L'analyse des offres a été confiée à la Société PROTECTAS, au regard des critères suivants : Nature et étendue des garanties - Qualité des clauses contractuelles (coefficient 5) / Tarification (coefficient 4) / Modalités et procédure de gestion des dossiers (coefficient 1).

Lors de sa réunion du 1^{er} septembre 2022, la Commission d'appel d'offres a décidé de retenir, sur rapport d'analyse, les prestataires ci-après pour les montants suivants :

DESIGNATION DU LOT	TITULAIRE	MONTANT ANNUEL TTC
lot n°1 "Dommages aux biens et risques annexes"	SMACL ASSURANCES 79 - Niort	46 676,53 €
lot n°2 "Responsabilité et risques annexes"	Cabinet PNAS (mandataire, 75 – Paris) / Compagnie AREAS Dommages	12 112,54 €
lot n°3 "Flotte automobile et risques annexes"	Cabinet PNAS (mandataire, 75 – Paris) / Compagnie BALCIA INSURANCE SE	20 176,52 €
lot n°4 "Protection juridique des personnes physiques"	Cabinet SARRE & MOSELLE (mandataire, 57 - Sarrebourg) / Compagnie CFDP Assurances	388,64 €
	TOTAL	79 354,23 €
	TOTAL SUR LA PÉRIODE	396 771,15 €

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les marchés de services avec les candidats retenus par la Commission d'appel d'offres et désignés ci-avant, pour un montant total forfaitaire de 396 771,15 € sur la totalité de la période ;
- **DIT** que les marchés sont conclus pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2023, soit jusqu'au 31 décembre 2027 ;
- **DIT** que les dépenses seront financées par les crédits inscrits à la section correspondante au Budget principal.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits, et ont, après lecture, signé tous les membres présents.

A Saint-Jean-de-Monts, le vingt-trois septembre deux mille vingt-deux.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR LE MAIRE
COMPTÉ TENU DE SON DÉPÔT EN
SOUS-PRÉFECTURE,

LE

ET DE LA PUBLICATION,

LE



Véronique LAUNAY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes - 6, allée de l'île Gloriette - 44041 Nantes cedex – dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception à l'autorité de contrôle conformément aux articles R 46 à R 65, R 102 et R 104 du Code des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel.